

Amis des Études Celtiques

Association régie par la loi de 1901

Siège social : Sorbonne, École pratique des Hautes Études

Sciences historiques et philologiques

17 rue de la Sorbonne - 75005 Paris, France

Secrétariat : 19 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris

© 01 43 21 42 77

I.S.S.N. 1270 - 8291

Responsable du bulletin : Josette Pieuchot-Billardey



AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES

Bulletin de liaison n° 40
février - mars 2005



Détail d'un vase de Basse-Yutz (Moselle)
British Museum, Londres. Dessin : Jean Pieuchot

SOMMAIRE

- | | | |
|-------|--|-----------------|
| p. 3 | La Question de l'origine des Celtes
<i>D'où, quand et comment sont-ils arrivés ?</i> | Venceslas Kruta |
| p. 11 | Les livres | La Rédaction |
| p. 12 | Les Infos et les livres | |
| p. 13 | Voyages et visites | La Rédaction |
| p. 14 | Nos Conférences | |
| p. 15 | Le Substrat gaulois dans le français.
<i>Activités économiques (1^{ère} partie)</i> | Jacques Lacroix |

Médaille : Revers d'une monnaie d'or des Parisii
(cliché : J.-L. Godard)

Association régie par la loi de 1901
Siège social : Ecole pratique des Hautes Etudes en Sorbonne
Sciences historiques et philologiques
17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris F
Secrétariat : 19 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris F
☎ 01 43 21 42 77 Fax 01 48 87 56 61

Depuis le IX^e Congrès International d'Etudes Celtiques qui s'est déroulé à Paris en 1991, notre association regroupe des universitaires, des chercheurs et des amateurs éclairés. Elle s'attache à diffuser, avec la collaboration de savants français et étrangers, les résultats des recherches scientifiques portant sur la connaissance des peuples celtiques de l'Antiquité au Moyen-Âge. Nos activités s'inscrivent dans le cadre de l'année universitaire et comportent la publication d'un bulletin de liaison, l'organisation de conférences à Paris en langue française et des voyages en France et à l'étranger. Pour adhérer à l'association des Amis des Etudes Celtiques, il faut déposer une demande qui sera soumise à l'approbation du conseil d'administration. Les membres de l'association ne peuvent se prévaloir de cette qualité pour des activités (conférences, ouvrages, articles...), extérieures au cadre de l'association, et sans le consentement écrit de son conseil d'administration.

Membres fondateurs

M. Edouard BACHELLERY †
M. Paul-Marie DUAL †
M. Léon FLEURIOT †
M. Michel LEJEUNE †
M. Venceslas KRUTA
M. Pierre-Yves LAMBERT

Composition du conseil d'administration

Président
M. Venceslas KRUTA
Membre d'honneur du conseil scientifique
M. Pierre-Yves LAMBERT
Mme Brigitte FISCHER
M. Jean-Jacques CHARPY
M. Jean PIEUCHOT
M. Jean Pieuchot-BILLARDEY
Mme Josette PIEUCHOT-BILLARDEY
M. Patrice VERRIER
M. Patrice VERRIER
Mme Josette PIEUCHOT-BILLARDEY
M. Jean Pieuchot
M. Jean Pieuchot
M. Jean Pieuchot
Mme Nicole JOBELOT
Mme Nicole JOBELOT
Mme Jaroslava JOSYPYSZYN
M. Gaël HILL
M. Georges ALEXANDRE
Mme Jacqueline GIRARD
M. Philippe LALOUEFFE
M. Pierre TRUMLER
Membre du bureau
Membre du bureau
Membre du bureau
Responsable de l'antenne Bretagne
Secrétaire
Secrétaire
Trésorier
Responsable du bulletin
Conseiller juridique
Conseiller général
Vice-président
Conseiller scientifique
Conseiller scientifique

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, de cet ouvrage est interdite. Une copie ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi du 11 mars 1957 sur la protection des droits d'auteur.

© Amis des Etudes Celtiques
17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris F
I.S.S.N. 1270 - 8291

L. Jacques LACROIX — La Gaule des activités économiques, les Noms d'origine
gauloise. Editions Errance, Coll. Hespérides, fév. 2005.

Jacques LACROIX
Professeur agrégé, docteur ès lettres

CONCLUSION
Agriculture, élevage, travail des métaux, métiers du bois, artisanat de l'osier, production des tissus et cuirs et des vêtements, on ne peut qu'être frappé par la diversité des souvenirs linguistiques concernant la vie économique en Gaule (même s'il est vrai que certains domaines particuliers : verrerie, tabletterie, poterie, émaillage, non évoqués ici, ont laissé peu de traces dans le substrat). Soulignons que la matière étant trop riche, il a fallu écarter de l'étude les voies de communication et les centres de commerce, qui ont inscrit dans le français des marques affirmées.
Comme nous avons gardé un ensemble significatif de noms en relation avec les combats, nous avons donc également conservé toute une série de noms en rapport avec la vie économique. Certains termes gaulois étaient si familiers aux populations, si liés à leurs activités traditionnelles, aux savoirs transmis de génération en génération, qu'ils sont restés ancrés dans les esprits. Avec les techniques qui continuaient à s'exercer, se sont transmises les appellations. Moyens d'investigation sur le passé, mots et noms viennent souligner aujourd'hui le dynamisme économique de la Gaule, que la romanisation reprendra et amplifiera, mais qui existait déjà avant la Conquête.

Plus qu'aucune autre pièce de vêtement, les pantalons indigènes ont symbolisé pour le Monde antique le costume des Gaulois. Les écrivains du temps se placent à citer son nom exotique, sous différentes variantes : *braca*, *bracae* ou *braces*. De ce terme gaulois naîtront les appellations des BRAIES et BRAGUES du Moyen Âge. Dans quelques dialectes (Bretagne, Normandie, Centre et Midi) survivent les noms de BRAG, BRAILLES, BRAIOS, BRAYAS, au sens de « pantalon », « culotte », « caleçon », et même « langues ». Des dérivés nous demeurent dans le français courant : le mot de BRAGUETTE (ouverture de BRAIES) ; l'adjectif DÉBRAILLÉ (qualifiant quelqu'un ayant fait négligemment sa « ceinture » de BRAIES, *bratel* en ancien français, au risque de laisser choir son pantalon) ; et même les verbes inattendus EMBRAYER et DÉBRAYER (signifiant : actionner ou libérer la « courtoie » de transmission d'un moteur). Le célèbre petit bronze d'Alesia montre un soldat gaulois mort ou mourant, vêtu de BRAIES qui laissent deviner, sous le tissu enroulé, une ceinture de taille.

Pantalons

le mot gaulois aurait emprunté sa racine au germanique).
romaines. Seule la tunique du dessous (permettant d'isoler la peau de tout contact rugueux), et nommée *camisia*, est restée dans le français courant CHEMISE (mais la GONNE ou GONNELLE) : c'est qu'elles ne différaient guère de leurs voisines

« râteau »). Des peignes à carder d'époque gauloise ont été découverts par les archéologues. La matière première essentielle pour la fabrication des tissus était bien sûr d'origine animale. On connaît en latin tardif (VI^e siècle) un terme *drappus* qui désignait une « pièce d'étoffe », une « serviette ». Il doit être d'origine gauloise (le nom propre DRAPPÈS étant connu par le texte de *La Guerre des Gaules* comme celui d'un chef sénon). *Drappus* fera naître notre nom de DRAP (d'abord au sens d'« étoffe ») ; d'où DRAPEAU, DRAPER, DRAPERIE, DRAPIER.



fig. 11. - Paysans vêtus d'un *cucullus*. (Mosaïque de Saint-Romain-en-Gal). M.A.N.

3 - Différents vêtements

Les fabrications gauloises de vêtements, ne se limitant pas à un petit artisanat local, vont prendre de plus en plus d'ampleur. Témoins de cette vogue (qui atteindra une grande partie de l'Empire à l'époque gallo-romaine), un ensemble de noms gaulois de vêtements se retrouve dans la langue latine, et la plupart sont passés en français.

Manteaux

Les manteaux ont laissé des souvenirs affirmés. Le *cucullus* désignait un petit manteau ou mantelet couvrant les épaules jusqu'à la taille, muni d'un capuchon pouvant se rabattre dans le dos. De là vient l'appellation de la CAGOULE. Le *bardocucullus* (cité par Martial) devait nommer un « manteau de barde », de coupe plus longue, peut-être porté rituellement par les représentants de la classe sacerdotale. On remarque que le terme de *cucullus* a aussi abouti à des termes désignant des manteaux religieux : COULE ET CUCULLE des ordres monastiques. Un autre manteau court, le *birrus*, a donné naissance à l'appellation du BÉRET (par un dérivé **birretum*, « petit *birrus* »), le sens moderne privilégiant à nouveau la partie supérieure du vêtement, protégeant la tête. De là naîtront des noms de familles comme BERAT, BERRAT, BERRET, BERRETTE...

Un autre manteau à capuchon, de coupe plus longue et plus ample, était appelé *caracalla*. Il a donné son surnom à l'empereur Marcus Aurelius Antoninus dit CARACALLA (qui aimait s'habiller à la gauloise). Une grande cape, constituée simplement d'une ample pièce d'étoffe en laine, dont on agrafait les pans avec une fibule, était appelée *sagos* en gaulois (latinisé en *sagum*). Le succès de cet habit sera tel qu'on finira dans l'Empire par appeler *sagarius* un marchand de tissu. Un nom propre *Sagius* ou *Sagillius* a pu faire naître des noms de localités comme SAYAT (Puy-de-Dôme), SAILLY (Ardennes, Haute-Marne, Oise)... L'ancien nom de *sagum* aboutira aussi à l'appellation de la SAIE, employée autrefois dans les campagnes pour désigner un manteau d'étoffe grossière.

Tuniques

Les tuniques n'ont guère laissé de souvenirs (à des rares exceptions comme

LA QUESTION DE L'ORIGINE DES CELTES D'où, quand et comment sont-ils arrivés ?

Le problème de l'ascendance des peuples celtiques dont les récits des historiens de l'Antiquité et les vestiges archéologiques permettent de reconstituer aujourd'hui les vicissitudes, au moins pendant le dernier demi-millénaire avant le début de notre ère, reste une question où le poids d'idées, tributaires d'un état de la recherche qui n'a pas encore intégré les nouvelles données, reste le plus évident. Il s'agit d'un domaine où l'aspect spéculatif reste prédominant, en l'absence d'indications directes ou indirectes sur l'appartenance ethnique de populations que nous ne connaissons qu'à partir de la documentation archéologique. Malgré cela, il existe suffisamment d'indices pour permettre de formuler de nouvelles hypothèses et engager une discussion sur le sujet.

Si l'on laisse de côté l'éventualité de mentions brèves et incertaines des Celtes chez Hécatée, les premières informations textuelles concernant les Celtes se trouvent chez Hérodote. Il évoque dans ses *Histoires* à deux reprises des *Keltoi* qu'il situe après les *Kynésioi*, un peuple qu'il considérait comme habitant l'extrémité occidentale de l'Europe :

« L'Istros [Danube] dont le cours commence au pays des Celtes près de la ville de Pyréné, fend l'Europe par le milieu (les Celtes sont en dehors des Colonnes d'Héraklès, ils sont limitrophes des Kynésiens, les derniers habitants de l'Europe du côté du Couchant) et, traversant toute l'Europe, il finit dans la mer du Pont-Euxin, à l'endroit où se trouve Istria, habitée par les colons de Milet. » *Histoires*, II, 33

« L'Istros coule à travers toute l'Europe ; il commence chez les Celtes, les habitants de l'Europe les plus occidentaux après les Kynètes, traverse l'Europe entière, et va donner dans le flanc de la Scythie. » *Histoires*, IV, 49

L'auteur de ces passages était originaire d'Asie Mineure, mais il connaissait la Grande Grèce pour y avoir voyagé et y avait probablement recueilli les informations qu'il rapporte. On peut donc se demander la raison de la confusion qu'il y entretient entre des Celtes de la péninsule Ibérique - probablement les mêmes populations du sud-ouest de la péninsule, installées dans les parages du cap Saint-Vincent, qui porteront le nom latin de *Celtici*, en grec *Keltikoi*, encore plusieurs siècles plus tard - et les habitants de la région où se trouvaient les sources du Danube.

Hérodote disposait apparemment de deux sources d'information différentes : la première devait avoir son origine dans les comptoirs grecs de la péninsule Ibérique et remontait probablement à des navigations antérieures à la fin du VI^e s. av. J.-C. ; la seconde pouvait difficilement être autre que massaliote et devait s'appuyer sur les données recueillies par des marchands ou des voyageurs qui avaient remonté l'axe rhodanien et atteint la haute vallée du Danube. Cette dernière éventualité semble pleinement confirmée par les vestiges archéologiques, notamment les découvertes effectuées sur la forteresse de la Heuneburg, à une centaine de kilomètres en aval des sources du fleuve, et d'autres sites du VI^e s. av. J.-C. de la partie méridionale de l'actuel Bade-Wurtemberg.

antique *Carbantorate*, qui aurait désigné l'« Établissement-des-Chars ». Un véhicule de voyage plus gros, la *reda*, a donné son appellation au peuple des RÉDONS (les « Gens-aux-Chars ») restés dans RENNES. Autre voiture de transport à quatre roues, mais parfois aussi tombeau à deux roues pour les marchandises, le solide **carros* (latinisé en *carrus*) est à l'origine de notre mot de CHAR (avec tous les dérivés qui ont suivi : CHARIOT, CHARRETTE, CHARROI, CHARRON, et aussi CHARRIER, CHARGER ou DÉCHARGER...).

5 - Objets divers

Parmi les objets de la vie courante fabriqués en bois, nous trouvons encore des noms d'origine gauloise : les GALOCHES (gaulois **gallos* ?), à la semelle de bois ; les BERCEAUX (thème celtique *ber(t)-*, « porter ») ; les BACS, BAQUETS, BASSINS (thème gaulois **bacco-*) et autres BACHOLLES (gaulois *bascauda*) ou BOISSEAUX (à partir d'un thème **bosta*). Également les TONNEAUX (mot qu'on pense issu du celtique du fait de sa répartition géographique), d'où nos appellations de TONNE, TONNELIER, TONNELLERIE, ENTONNOIR, TONNELLE. Des traces de TONNEAUX remontant à La Tène finale ont été découvertes à plusieurs reprises en France ; les représentations antiques de ces récipients sont nombreuses. Les fûts étaient fabriqués à partir d'un assemblage de BARRES de bois (gaulois *barr-*, « extrémité »), d'où naîtront plus tard les noms du BARIL et de la BARRIQUE. Les fonds étaient fixés par une rainure appelée JABLE, d'un gaulois *gabulum*. La partie renflée du TONNEAU se nomme BOUGE ; on trouve à l'origine du mot un gaulois *bulga*, désignant un objet renflé. À l'endroit du BOUGE, se perce un trou rond, la BONDE, d'un gaulois **bunda* (la première attestation française, en 1332, ayant le sens de « bouchon de tonneau »).

6 - Travail de l'osier

Complémentairement aux ouvrages réalisés en bois, on doit évoquer les fabrications réalisées en osier, jonc et baguettes diverses (qui les concurrençaient parfois dans les mêmes emplois, montrant un haut degré de virtuosité). Dans le Centre-Est, le nom dialectal de l'osier, AVAN ou ÔVAN, provient d'un gaulois **abanco-*, lié au thème celtique de l'eau. Dans le Sud, on emploie le



fig. 7. - Enfant dans son berceau. Musée de Beaune.

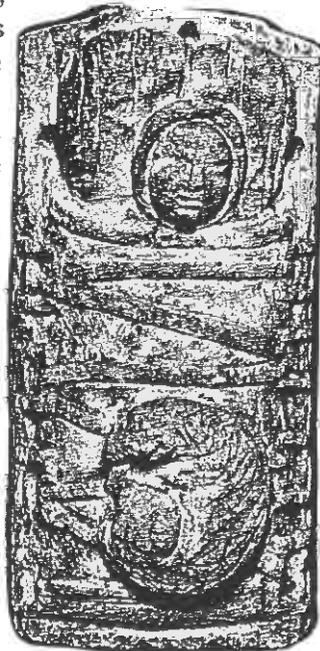


fig. 8. - Stèle funéraire de vannier découverte à Saint-Ambroix (Cher). Musée des Antiquités Nationales.

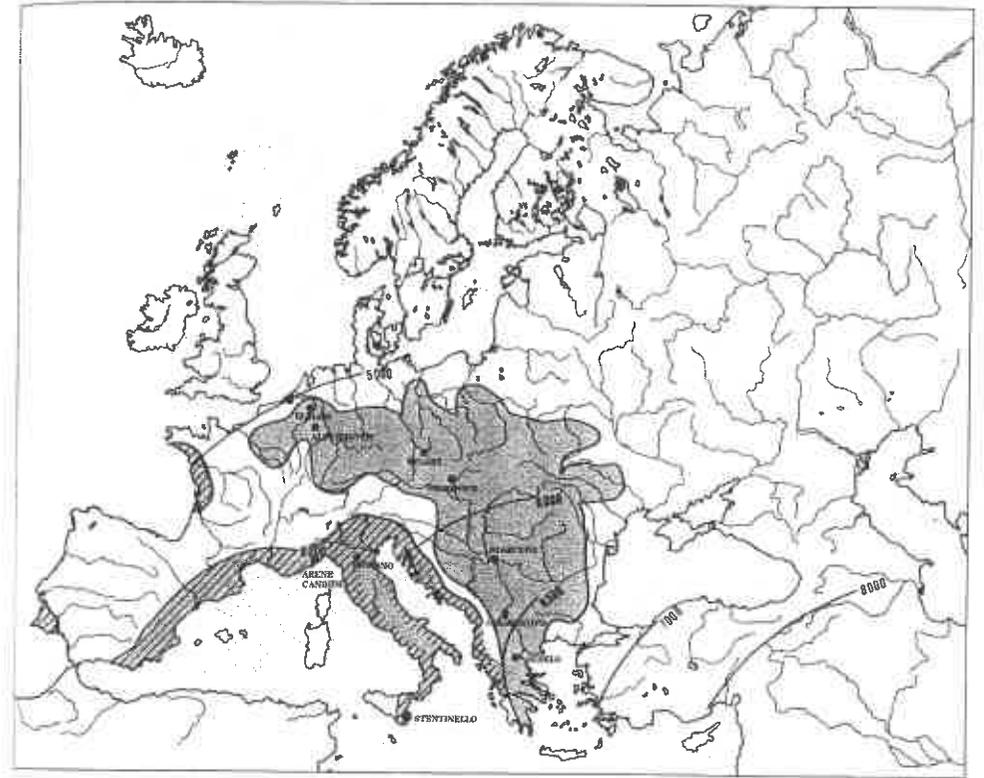


Fig. 2. Carte schématique des deux grands courants de l'introduction et de la diffusion de l'agriculture en Europe, aux VII^e et VI^e millénaires av. J.-C. - en grisé : le courant de colonisation danubienne (céramique linéaire) ; hachuré : le courant maritime (céramique dite cardiale ou imprimée). D'après V. Kruta et M. Licka, *Prime terrecotte dal cuore dell'Europa*, Paris, 2001.

Phéniciens et les Carthaginois.

Qu'elle soit intentionnelle ou involontaire, la localisation erronée des sources du Danube devait répondre à une image de l'Europe tout à fait satisfaisante pour Hérodote qui disposait d'informations abondantes et apparemment assez précises sur le cours inférieur du fleuve. Sa traversée de l'Europe par son milieu lui permet d'ailleurs de comparer son rôle à celui du Nil, censé être d'une longueur équivalente, pour l'Afrique. Cependant, il ne manque pas de souligner qu'à la différence du Nil, « l'Istros, coulant à travers des pays habités, est connu de beaucoup de gens » (II, 34). Aucun doute, aucune hésitation sur la justesse de l'identification du cours supérieur du grand fleuve européen n'est perceptible dans ce texte. Il est cependant évident que l'erreur qu'il commet en situant ses sources près des Pyrénées (c'est l'interprétation qui reste la plus plausible de la formule « ville de Pyréné ») n'est concevable que si l'accès à cette région prévoyait dès le départ le contournement par l'ouest du massif alpin.

Le texte de Hérodote est donc en accord parfait avec le contexte général de l'époque où il a été écrit, la personnalité et l'expérience de son auteur. Il concorde avec les données fournies par l'archéologie pour la période antérieure à la fin du VI^e s. av. J.-C. et reflète de manière remarquablement complète, malgré sa brièveté, la localisation en Méditerranée occidentale des points de contact qui existaient alors entre les Grecs et les Celtes.

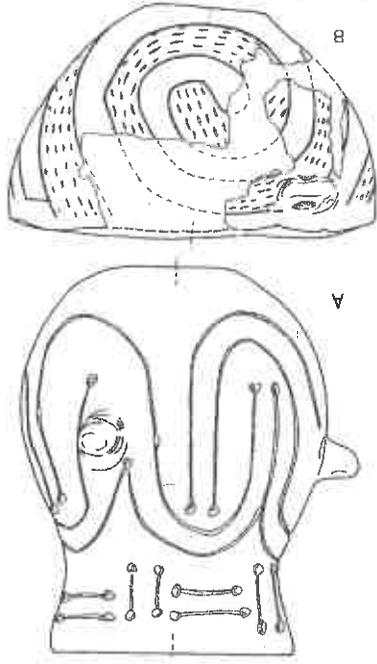


Fig. 3 - Portes de la culture néolithique à céramique linéaire de Bohême et de Moravie. A : hauteur 17 cm ; B : hauteur 11 cm. D'après V. Krutě et M. Licka, 2001.

probable qu'ils aient transmis leurs connaissances à des concurrents réels ou potentiels.

Des deux images complémentaires de la situation géographique des Celtes dont disposait au VI^e s. av. J.-C. le monde méditerranéen, celle des Grecs d'Occident et celle des Etrusques, seule la première nous est parvenue, grâce à Hérodote. On ne trouve de l'autre que des échos très lointains, dans des textes d'auteurs grecs et latins postérieurs au début du II^e s. av. J.-C. Ils empruntèrent probablement un certain nombre d'éléments à des traditions étrusques qui remontaient à l'apogée de l'Etrurie padane. Intégrés, sans grand souci de cohérence, dans une image plus ou moins volontairement déformée des racines du conflit qui opposa pendant plus de deux siècles Rome aux Celtes d'Italie, ils confirment cependant sans équivoque l'antériorité et l'intensité des relations qui existaient jadis entre Etrusques et Celtes. On trouve même parmi eux, chez Plinius l'Ancien (*Histoire naturelle*, III, 123), un témoignage surprenant sur les Celtes « fondateurs de villes » - des Celtes que nous pourrions aujourd'hui identifier aux populations de la culture dite de Golasecca - dont les fouilles récentes de Milan, Brescia, Bergame et Côme corroborent pleinement la véracité.

L'irruption de Transalpins dans les régions au sud du Pô qui modifia radicalement, au début du IV^e s. av. J.-C., les anciens équilibres n'est donc que le premier épisode enregistré sur d'une histoire à peu près inconnue qui devait être alors déjà

site de La Tène (près de Neuchâtel, en Suisse) ont révélé les restes de plusieurs ponts gaulois. L'un d'eux, le pont Vouga, construit au III^e s. av. J.-C., avait une longueur de plus de 70 m sur une largeur de 3,50 m. L'appellation gauloise du pont, *briva* (d'un thème indo-européen **bhreu-*, « pontre », se retrouve aujourd'hui à l'origine d'une quarantaine de noms de localités, comme BRIARE, BRIENNE, BRIONNE, BRIOUDE, BRIEVE(S), CHARRIS, SALBRIS...

4 - Véhicules de transport. Parmi les constructions

mobiles simples, on trouvait des traineaux, utilisés comme engins agricoles dans les zones à fortes pentes pour transporter le bois, le foin, les récoltes. Le mot de LUGÉ (anciennement : petit véhicule de charge) provient d'un gaulois **stūdia*. Les véhicules de transport furent la spécialité des CHARRONS gaulois, selon les auteurs antiques. Quelques termes nous ont été gardés évoquant des parties de véhicules : les LIMONS (brancards de la charrette) (gaulois **lem-*, peut-être à lier au nom celtique de l'orme, *lemo-*, bois utilisé pour ce type de fabrication) ; le BOTTIN ou BOUTON (appellation dialectale du moyeu de roue, issue d'un gaulois **butto-*) ; la JANTE (gaulois **cambito*, « courbure ») et le CHANT de la roue (gaulois **canto-*, « bord ») : on sait que les forgerons gaulois étaient réputés dans le forage de bandes métal-

liques des roues. Parmi de nombreux noms de voitures, citons le *carpentum*, qui a donné naissance (on l'a vu) au mot de CHARPENTE, ce type de véhicule (pour deux ou trois personnes) ayant été équipé d'une armature en bois per-mettant la couverture d'une bache. La ville de CARPEN-TRAS tire son nom d'un

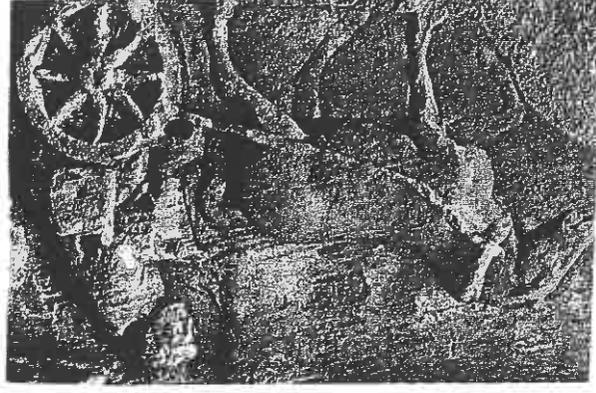


fig. 6 - Atteilage gallo-romain à deux roues. (Trèves).

fig. 5 - Noms de lieux issus du gaulois *briva*.



(gaulois *slatta).

Les progrès techniques dans le travail du bois vont être aidés par l'outillage reçu du forgeron. La GOUGE, ciseau à bout tranchant creusé en canal, doit son nom à un gaulois *gulbia*, lui-même issu du celtique *gulbo-*, « bec » (à cause de sa forme saillante et recourbée) ; de là des noms de familles comme GOUGE, GOU- GIER, GOUGEOT. La TARIÈRE, grande vrille fixée dans un manche transversal, a reçu son appellation d'un bas-latin *taratrum*, emprunté à la langue gauloise ; d'où les noms de familles TARATRE, TARAVAUD, TARAVEL, TAREL.

Quelques mots nous évoquent le travail de la matière ligneuse par les arti- sans. Les petits éclats de bois, **drullia*, « chutes », « rognures », ont abouti au dia- lectal DROUILLE (aujourd'hui objet sans valeur, mauvaise marchandise). Un autre terme gaulois, **scolpos*, se continue dans le français COPEAU. Le nom de d'entaille, **osca*, a produit le mot (vieilli) de HOCHÉ ; et un modèle *crinare*, « entailler », « fendre », est à l'origine de notre mot de CRAN.

2 - Maisons

Une des fabrications essentielles de l'artisan du bois était les habitations. Le mot de « maison » se disait en gaulois *attegaia* (littéralement le « toit », les constructions gauloises ayant une toiture à forte pente descendant très bas, ce qui évitait la stagnation des eaux et les infiltrations). L'appellation est passée dans des noms de lieux : localités d'ATHÉE, ATHIE, ATHIES (par exemple ATHIS-Mons, dans l'Essonne), ATTUECH, ÉTIOLLES, etc. (mais une partie de ces toponymes a pu être créée après l'époque gauloise : le terme continuera à être employé au Moyen Âge). Caractéristique essentielle de la maison gauloise, la structure de bois était conçue indépendamment des murs de remplissage. Le français CHARPENTE remonte au gaulois (il s'appliquait originellement à la construction de bois des bâtis de chariot, mais finira par nommer tout assemblage de pièces de bois dès l'époque gallo-romaine). Une fois bâtie l'ossature de la CHARPENTE, on garnissait les espaces entre les poteaux d'une armature de branchages, le CLAYONNAGE (d'un thème gaulois **klei-*, « étayer », « soutenir »). Puis on y appliquait un tor- chis formant paroi isolante : la BAUGE ou BAUCHE (gaulois **balcos*, « fort »), qui nomme toujours en français un mortier durcissant en séchant, dont on enduit les murs des habitations rurales. Pour mieux assurer protection contre les intempé- ries, une avancée du toit en saillie pourra être aménagée sur les murs et les ouvertures. Deux mots d'origine gauloise nommant la partie débordante d'un toit en gardent trace dans les dialectes : le TALAPAN ou TALVANNE (Centre-Est) (gaulois **talū-penno*, « pointe de façade ») ; le BALET (Ouest et Centre) (d'un gaulois **balaco-*). Dans le français standard, nous conservons souvenir d'un autre terme : **andebanno-* (littéralement « pointe du devant » : avancée saillante du toit), qui a fait naître notre nom d'AUVENT.

3 - Ponts

Les Gaulois ont été les premiers concepteurs et constructeurs de grands ouvrages de franchissement (et non plus de simples passerelles). Les fouilles du

longue et riche de péri- pétés. Nous sommes bien informés à son sujet parce qu'il toucha directement Rome, associée ainsi durable- ment au premier évé- nement certain de l'his- toire des Celtes relaté par les textes.

On peut donc considérer comme très

probable le fait que les côtes de l'Atlantique étaient habitées par des Celtes depuis le cap Saint-Vincent jusqu'aux îles Britanniques au moins dès le VI^e s. av. J.-C. C'est d'ailleurs la situation que constatera au siècle suivant le navigateur carthaginois Himilcon, qui remonta jusqu'aux Oestrymnides, sans doute les îles du littoral sud de l'Armorique, dont les habitants commerçaient avec deux grandes îles : Ierné et Albion, l'Irlande et la Grande-Bretagne actuelles. Ces informations sont pleinement confirmées au IV^e s. av. J.-C. par le Marseillais Pythéas.

Expliquer cette ancienne présence celtique sur la façade atlantique s'est tou- tefois révélé un véritable casse-tête pour les archéologues.

Les migrations historiques des Celtes en Italie et dans les régions danu- biennes avaient fourni aux spécialistes les fondements d'un modèle du peuplement celtique de l'Europe qui aurait été le résultat d'une expansion progressive à partir d'un noyau central, identifié à l'aire hallstattiennne centre-occidentale, le *Westhallstattkreis* de l'archéologie allemande, un faciès du premier âge du Fer qui s'étendait sur le nord-est et l'est de la France actuelle, le sud de la Belgique, l'Allemagne méridionale, la Suisse, la partie occidentale de l'Autriche et la Bohême. C'est à partir de ce noyau initial que les Celtes auraient progressé à partir du VI^e s. av. J.-C. non seulement vers le sud et le sud-est, mais également vers l'ouest et le sud-ouest. Les indices des étapes de cette expansion qui n'étaient pas attestées par les textes devaient donc être cherchés dans la diffusion de matériaux hallstattiens propres à cette aire culturelle ou dans celle de matériaux laténiens plus récents. C'est ainsi que fut élaboré le modèle radial, à première vue très satisfaisant, qui figure dans la plupart des synthèses consacrées aux Celtes, même de dates très récentes (fig. 1).

Il est vrai que le cas des Celtes de la péninsule Ibérique s'intégrait assez mal dans ce schéma, mais on s'acharna à détecter la présence d'éléments hallstattiens ou laténiens qui puissent plaider en faveur de l'existence de liens directs qui les auraient unis aux Celtes historiques ou à leurs ancêtres hallstattiens. On tenta même de remonter jusqu'à la fin de l'âge du Bronze, à la période des Champs d'urnes, en s'appuyant cependant toujours sur le même modèle de diffusion à partir d'un noyau

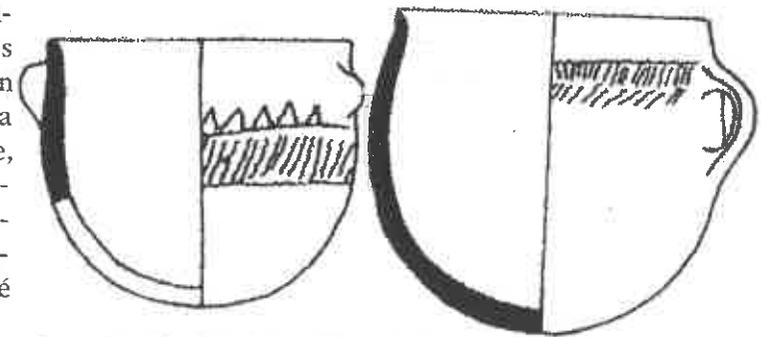


fig. 4. - Poteries néolithiques au décor imprimé par le rebord de la coquille de cardium. Midi de la France. D'après J. Guilaine, La France d'avant la France. Paris, 1980.

centre-européen. Le résultat ne fut jamais très convaincant, de même que celui des tentatives analogues qui se donnaient pour but d'expliquer l'origine du peuplement celtique des Îles britanniques.

L'attribution de la culture de Golasecca à des populations de langue celtique porta un coup probablement décisif à l'édifice déjà fragile et assez peu cohérent de l'hypothèse d'une expansion qui se serait effectuée à l'âge du Fer à partir d'un foyer centre-européen, car elle a rompu le lien exclusif que l'on croyait pouvoir établir pour la période du VII^e-VI^e s. av. J.-C. entre les Celtes et le faciès centre-occidental de la culture hallstattienne. On tenta naturellement de mettre en évidence les contacts qui existaient entre ce dernier et la culture de Golasecca. S'ils sont indiscutables, ils paraissent cependant plus fréquents en direction sud-nord que dans le sens contraire et sont clairement insuffisants pour séparer la culture de Golasecca du complexe septentrional des cultures péninsulaires. L'hypothèse d'une celtisation provoquée par la pénétration à travers les Alpes de petits groupes d'individus qui se seraient installés comme élément dominant des communautés locales paraît tout à fait improbable si l'on tient compte de la lenteur que met une langue à s'imposer à un substrat majoritaire, même si elle s'appuie sur l'adhésion des élites locales, le contrôle d'un réseau urbain et un usage militaire et administratif exclusifs qui favorisent et accélèrent le processus, comme ce fut le cas pour le latin. Une telle situation ne peut être évidemment envisagée pour l'aire de Golasecca au VIII^e ou VII^e s. av. J.-C.

L'archéologie ne tient probablement pas encore suffisamment compte de l'extraordinaire résistance des langues en milieu rural qui a su préserver non seulement un nombre impressionnant de toponymes, mais même une langue comme le Basque, le seul résidu linguistique survivant du peuplement non indo-européen de l'Europe occidentale.

Il est évident qu'en remontant dans le temps, la réalité linguistique que recouvre le concept de Celtes se dissout progressivement pour se confondre avec le concept de populations indo-européennes dont les parlers se différencieraient progressivement jusqu'à constituer des groupes de langues dont certains se sont perdus jusqu'à nos jours. Le cas du grec, enregistré par écrit dès le milieu du II^e millénaire av. J.-C., montre que ce processus a dû commencer bien avant que nous disposions d'éléments qui nous permettent de localiser autrement que de manière purement spéculative les principaux groupes de langues connus de l'Europe ancienne.

Malgré les difficultés et les réserves que peut susciter toute tentative de chercher à établir une relation entre des cultures anonymes, définies à partir des vestiges archéologiques, et des langues reconstituées hypothétiquement en se fondant sur des matériaux plus récents, il paraît impossible de faire l'économie d'un retour en arrière, jusqu'aux lointaines racines des groupes indo-européens qui ont fourni à l'Europe l'écrasante majorité des langues qu'on a pu y reconnaître depuis les débuts de son histoire écrite. Il est toutefois évident que toute entreprise de ce

Parmi les fabrications du forgeron, on citera (termes issus de la langue gauloise) : les GLAIVES, les fers des LANCES, GISES et MATRAS ; les TARANCHES (fiches en fer des *murti gallici* fabriquées par milliers) ; les SOCS ; également les VOUGES, GOULTS, GOVARDÉS et VOLANS (serpes et faucilles des défricheurs, agriculteurs et artisans du bois) ; les DALLS (taux) ; les JANTES en fer des roues ; les LANDIERS (grands chenets). Le savoir-faire des artisans se montre par les objets découverts dans les fouilles mais aussi par les mots de leur hérité.

IV - LES ARTISANATS DU BOIS ET DE L'OSIER

Fait remarquable à souligner, les noms français de quatre spécialistes différents du bois : CHARPENTIER, CHARRON, BOISSÉLIER, TONNELIER, proviennent de la langue gauloise. Ce ne saurait être un hasard. On constate aussi qu'une dizaine de noms d'essences d'arbres utilisés pour le travail du bois remontent au gaulois

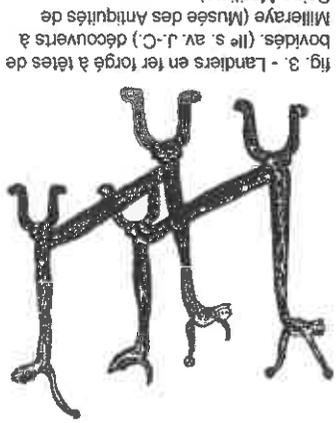


Fig. 3. - Landiers en fer forgé à têtes de bovidés. (II^e s. av. J.-C.) découverts à Milléraye (Musée des Antiquités de Seine-Maritime).

: ALISIER, BOULEAU, CHÈNE, CORMIER, COURRIER, ÉRABLE, IF, MELÈZE, SAPIN, VERGNE (nom régional très répandu de l'aune), sans compter de nombreuses appellations dialectales.

Plusieurs termes du vocabulaire évoquent le débitage des bois. Citons la BILLE (corps de l'arbre), du gaulois **bidia/billa*, ayant généré des noms de localités (anciens sites d'exploitation forestière), comme BILLY, BILLIAT, BILHAC, devenus parfois noms de familles. De la BILLE naîtra notre verbe HABILLER, originellement



Fig. 4. - Noms de lieux issus du thème gaulois atteg-/atlog-.

« préparer une BILLE de bois », d'où « apprêter » et « vêtir ». Ajoutons la BRANCHE (bas-latin *branca* peut-être issu du celtique) ; la BARRE, « pièce de bois », du gaulois **barro-* (qui fera naître BARREAUX et BARRIÈRES) ; les LATTES

111 - LA PRODUCTION DES MÉTAUX

1 - Extraction

Nous savons que les Gaulois étaient « passés maîtres dans l'art de travailler les métaux » (Marcel Le Glay). Les auteurs antiques (et en particulier César) attestent qu'il y avait de nombreuses zones d'extractions minières en Gaule, comme chez les Bituriges (qui « connaissaient et emplo[ya]ient tous les genres de gâtes souterraines », *La Guerre des Gaules*, VII/22). Ce n'est sans doute pas par hasard si nos noms de MINÈ et de MINÉRAL proviennent d'un gaulois **meina*, « minéral », « métal brut » (attesté en celtique dans le vieil-irlandais *mein*, « minéral »).

2 - Or et argent

Les artisans gaulois fabriquaient des bijoux en or, dont quelques pièces magnifiques ont été retrouvées par l'archéologie. Le nom de TORQUE, souvent attribué à la langue des Romains, car transmis par la forme latine *torquus*, doit trouver son origine première dans un radical celtique **torco-* (à comparer à l'irlandais ancien *torc*, et au gaulois *torch*, « collier »), comme l'a montré le linguiste Enrico Campanile. Un autre mot celtique, qui désignait le « bracelet », *virta*, est connu dans le gaulois *virtola*, « petit bracelet » (fig 1. - Torque gaulois en or de Mailly-le Camp. (Aube).



let », attesté chez Pline. De là vient le français VIROLE (nommant une petite bague en métal, un anneau). Notre verbe VIRER pourrait provenir du même thème : l'objet qui VIRE tourne, comme un bracelet d'or autour du poignet.

Les témoignages antiques nous évoquent l'existence de mines d'argent en Gaule. Le nom gaulois de ce métal, *argantō-*, est passé dans des appellations de localités. On repère en particulier une série de toponymes à proximité de zones minières, comme ARGANŌN (Aube), ARGENTON (Orne), ARGENT-sur-Saandre (Cher), ARGENTAT (Corrèze), ARGENS (Aude), ARGENCY et ARRIANCE (Moselle).

3 - Bronze

Jean-Paul Guillaumet souligne que le travail du bronze fut aussi répandu que l'artisanat du fer. La chaudronnerie (en particulier la fabrication de vases en tôle de bronze) connut un développement particulier en Gaule. Le nom dialectal du PAIROL (encore très employé dans la moitié sud de la France pour désigner un chaudron, une marmitte) provient d'un gaulois **partio-*, « chaudron » (à comparer à l'irlandais ancien *coire*, et au gallois *per*, de même sens). De là sont issus des noms de famille comme PAYROL, PAIROUX, PAYROLA, PAYROLIER. Certains linguistes pensent que l'appellation des *Parisii* à l'origine du nom de PARIS aurait désigné les

nombreux sur le littoral qu'à l'intérieur des terres, joua probablement un rôle déterminant. Caractérisé par un type de poterie qui est fréquemment décoré d'impressions réalisées avec l'aide de la coquille du *cardium*, ce complexe néolithique le plus ancien de la Méditerranée occidentale, de l'Adriatique et même du littoral occidental de la Mer Noire, est désigné généralement du nom de Cardal. On a pu déterminer, surtout grâce au calibrage dendrochronologique des dates fournies par l'analyse du carbone 14, que c'est ce courant qui fut à l'origine, dès le VI^e millénaire av. J.-C., de la formation des premières cultures agricoles de la péninsule Ibérique, du sud de la France et des régions atlantiques. Elles y développèrent très rapidement l'architecture monumentale en pierre dite mégalithique, la première qui laissa une empreinte durable dans le paysage européen.

La conquête, apparemment pacifique, des plaines les plus fertiles de l'Europe intérieure par les agriculteurs danubiens, suivant un mécanisme qui a été décrit il y a une quinzaine d'années comme la « vague d'avancée », a pu effectivement constituer un excellent support pour la diffusion et pour l'implantation durable de parler indo-européen à l'origine à une souche commune. Malgré certaines prises de position catégoriques contraires, rien ne s'oppose a priori à ce que cette souche ait été indo-européenne. C'est même une hypothèse qui peut paraître très satisfaisante, car elle expliquerait non seulement le mécanisme d'introduction de cette famille de langues en Europe, mais également la concentration indiscutable de fortes traces d'un substrat non indo-européen dans les régions qui n'avaient pas été touchées directement par le courant danubien, celles où les communautés agricoles semblent s'être formées essentiellement par l'acculturation de populations autochtones.

Si l'on adopte l'hypothèse d'une langue indoeuropéenne véhiculée par les paysans danubiens, il reste toutefois une partie non négligeable de l'Europe où les parler indo-européens n'avaient eu aucun moyen de s'implanter à la faveur de l'introduction de l'agriculture et où ils ont dû nécessairement être introduits ultérieurement : c'est notamment le cas de l'ensemble des régions qui bordaient l'Adriatique, la Méditerranée occidentale et l'Atlantique, ainsi que de la totalité de l'Europe septentrionale.

Venceslas KRUTA

BIBLIOGRAPHIE :

Kruta (Venceslas), *L'Europe des origines. La Protohistoire 6000-500 avant J.-C.*, coll. « L'Univers des Formes », Gallimard, Paris, 1992.
 Kruta (Venceslas), *Les Celtes. Histoire et dictionnaire. Des origines à la romanisation et au christianisme*. Editions Robert Laffont, collection « Bouquins », Paris, 2000.
 Kruta (Venceslas), *Aux origines de l'Europe : le monde des Celtes*. Kronos B.Y., éd. Paris, 2001.

LES CELTES AU CINÉMA
avec projection d'extraits de films
Jean PIEUCHOT - Cinéaste
et Venceslas KRUTA
Directeur d'Études à l'E.P.H.E.
mercredi 30 mars 2005
à 18 heures au Collège des Irlandais

--- oOo---

LE SUBSTRAT GAULOIS DANS LE FRANÇAIS
LA RELIGION
avec projection de diapositives
Jacques LACROIX
Professeur agrégé. Docteur ès lettres
mercredi 18 mai 2005
à 18 heures au Lycée Henri IV

Entrée : 7 Euros pour les non-adhérents
Gratuit pour les membres A E C à jour de leur cotisation

ATTENTION

LES CELTES AU CINÉMA
le mercredi 30 mars 2005
Conférence avec projection d'extraits de films
aura lieu au
COLLÈGE DES IRLANDAIS
5 rue des Irlandais - 75005 Paris
Métro : Luxembourg, Monge, Cardinal-Lemoine

--- o O o ---

LE SUBSTRAT GAULOIS DANS LE FRANÇAIS
LA RELIGION
Conférence de Jacques LACROIX
le mercredi 18 mai 2005 aura lieu au
LYCÉE HENRI IV
23 rue Clovis 75005 PARIS - Métro : Luxembourg

LE LIVRE DES HÉROS. Celtes et Grecs I. — Bernard SERGENT.
Docteur en histoire ancienne et archéologie, CNRS.
Les Celtes et les Grecs eurent beaucoup de mythes en commun dont la nature exclut qu'il s'agisse d'emprunts, les textes irlandais et gallois, ainsi que les figurations gallo-romaines, donnent des détails qui sont souvent absents des textes grecs.
Éditions Payot, Paris. Format 13,5 x 22,5, 780 p., 35 Euros. 1999.

LE LIVRE DES DIEUX, Celtes et Grecs II. — Bernard SERGENT.
Après avoir montré, dans « Celtes et Grecs I », que ces deux peuples eurent de très nombreux mythes en commun, l'auteur décrit les panthéons. Les mythes se ressemblent, les figures divines sont communes aux Grecs anciens et aux populations celtiques. Il s'agit nécessairement d'un héritage commun, les dieux et les démons comparés dans ce livre représentent un patrimoine théologique partagé entre les Celtes et les Grecs.
Éditions Payot, Paris. 13,5 x 22,5. 798 p., 35 Euros. Novembre 2004.

GALAAD. Le pommier et le Graal. — Philippe WALTER.
On dit que l'Europe est fille de Rome et de la Grèce et l'on veut ignorer que l'héritage celtique a irrigué l'Europe. Comme tous les vaincus, leur histoire fut écrite par les vainqueurs, mais leur culture a survécu. Leur littérature et leur spiritualité ont marqué le Moyen-Âge avec le roman arthurien. Cet ouvrage est une nouvelle étape dans l'exploration de la mythologie du Graal entreprise par Philippe Walter. Galaad, le chevalier trop parfait, incarne la pureté idéale. C'est un voyage au cœur de l'imagerie du XIII^{ème} siècle guidé par un fin connaisseur.
Éditions Imago, 232 p., 14 x 22,5, broché. 20 Euros.

LES NOMS D'ORIGINE GAULOISE. La Gaule des combats. — Jacques LACROIX.
Le gaulois s'est conservé dans des noms liés à des réalités géographiques, aux animaux et aux végétaux. Il fait encore référence aux valeurs guerrières, économiques et religieuses. Des milliers de noms de lieux issus du gaulois ont été inventoriés, montrant que la carte de France fut en partie écrite en gaulois. Notre vocabulaire en garde de nombreuses traces.
Éditions Errance, Collection Hespérides, 7 rue Jean du Bellay 75004 Paris. 240 p., 16 x 24 cm, broché, 28 Euros.

LES NOMS D'ORIGINE GAULOISE. La Gaule des activités économiques. — Jacques LACROIX.
La langue gauloise est toujours présente dans des appellations de communes, de lieux-dits, de cours d'eau, de hauteurs et de forêts, comme dans certains noms propres de personne et dans certains mots. Ce volume apporte une suite à « La Gaule des combats ».
Éditions Errance, Collection Hespérides. Sortie annoncée en février 2005.

Bertuzzi.
Le texte insiste sur la richesse culturelle des Celtes Anciens et l'importance historique de l'héritage celtique à l'époque médiévale. Il parle de « résurrection d'une idéologie capable d'intégrer la nouvelle foi chrétienne et de doter l'Europe d'un modèle issu de la transformation de l'idéal héroïque » *« L'iconographie est superbe. Des chapitres clairs et bien détaillés analysent l'histoire et la civilisation celtiques.*

Éditions du Chêne, coll. Beaux Livres. Format 24 x 34, 248 p., 300 illustrations couleures. 45,50 Euros. Septembre 2004.

LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE LA VILLE DE PARIS

Il existe à Paris 50 bibliothèques municipales ouvertes au public. On peut estimer qu'elles présentent, sur les étagères d'Histoire Ancienne, chacune 8 à 10 ouvrages en moyenne sur les Celtes. Nous vous conseillons vivement de vous y rendre. Il existe en outre, dans ces bibliothèques, des terminaux permettant au lecteur de consulter des listes. Les entrées sont multiples :

par thème, par auteur, par éditeur, etc. En tapant le mot « Celtes » on obtient une liste d'environ 50 titres. De même avec le mot « Gaulois ». On peut aussi demander les ouvrages qui sont disponibles à la « réserve centrale » Voici un court extrait des auteurs disponibles : Henri Hubert ; Miles Dillon ; Venceslas Kruta ; Joseph Vendries ; Christian-J. Guyonvarc'h ; Donatien Laurent ; Miklos Szabo ; Paul-Marie Duval ; Jean de Vries, etc.

Philippe LALOUETTE

DES NOUVELLES D'ALESTIA

Le site de la bataille d'Alézia a été évoqué pour la première fois au IX^{ème} siècle par le moine Héric de Flavigny, il fut localisé à Alise-Sainte-Reine après les fouilles faites sous Napoléon III. Il existe aujourd'hui un projet d'installation d'un parc archéologique à Alise-Sainte-Reine qui se nommera « Alézia Land » et sera dessinée par l'architecte B. Tschumi. Cet événement a relancé une polémique alimentée par l'Institut Vitruve, lequel défend un autre site, celui de la Chau des Crotenay découvert en 1960 par André Berthier et indiquant la fondation antique d'un village nommé Alisia.

Le maire d'Alise-Sainte-Reine demande alors l'officialisation du site de la bataille d'Alézia sur son territoire et le président du Conseil Général de la Côte d'Or propose de financer une campagne de fouilles chez son concurrent du Jura. Il lui offre même un espace dans le nouveau musée qui sera ouvert à Alise-Sainte-Reine en 2007. Ces personnages officiels espèrent obtenir un afflux de touristes avec cet « Alézia Land », et leur position est renforcée par la découverte, faite par Michel Redde en 1990, de la porte bien conservée d'un campement militaire de Labénus.

LA RÉDACTION

NOTRE VOYAGE EN ITALIE

du 4 au 7 mars 2005

À L'OCCASION DE L'EXPOSITION

LES CELTES, DU CŒUR DE L'EUROPE À L'INSUBRIE

sous la conduite du professeur Venceslas Kruta

Ce voyage que nous organisons cette année vers la Lombardie, à propos de l'exposition de Varese organisée par le professeur Venceslas Kruta, nous offre l'occasion d'admirer les plus beaux objets des musées de la République tchèque et, pour la première fois, les deux riches tombes à char des guerriers de Cesto-Calende, ainsi que de nombreux témoignages de l'ancien peuplement celtique de la Lombardie.

PRIX : 800 Euros par personne (suppl. 98 € pour chambre individuelle).

La prise en charge se fera à Paris.

Pour nos amis Belges, il existe un TVG direct de Bruxelles à l'aéroport de Roissy.

Le voyage est complet.

Les détails seront fournis individuellement.

Pour les participants Français : les règlements sont à faire par chèque ou virement à l'ordre des « Amis des Etudes Celtiques ».

Pour les participants étrangers : par formule de virement spéciale

(fournie par les bureaux de poste et moins onéreuse) :

À l'ordre des Amis des Etudes Celtiques, en indiquant nos références suivantes :

PAR. Les règlements devront être adressés à Jean Piechoc, Trésorier des A.E.C. CP n° 15 439 13 X 020 - IBAN : FR66 3004 1000 01 15 4391 3X02 035 - BIC : PSSFRPP

19 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris ☎ 01 43 21 42 77

VOYAGE AU PAYS DE GALLES

du 28 juin au 4 juillet 2005. organisé par le

CERCLE D'ÉTUDES MYTHOLOGIQUES

Penbroskshire (St Davids, Preseli), Snowdonia,

sud de l'île d'Anglesey.

7 jours sur place. Circuits en étoile à partir d'Abertystwyth.

Départ le 28 juin à 11 h. par avion Roissy-Cardiff.

Retour le 6 juillet à 18 h. à Roissy Cdg.

Prix : 1200 € par personne (suppl. single de 150 €)

à régler en 3 fois par chèque à l'ordre du

C.E.M. 458 rue Jules Ferry, 59 283 Raimbeaucourt

1^{er} versement : 400 € (+ single 150 €) avant le 28.2.05.

Détails et inscriptions : s'adresser au :

C.E.M. 458 rue Jules Ferry - 59283 Raimbeaucourt.

Responsable : Bernard Coussée ☎ 03 27801587.